



Document d'informations clés BBR Europe

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : BBR Europe

Nature juridique : OPCVM géré par Wargny-BBR, qui à ce titre exerce les droits à l'égard de l'OPCVM.

Code ISIN : FR0010446096

Initiateur du produit : Wargny-BBR, Société de gestion de portefeuilles agréée par l'AMF sous le numéro GP96006

Site Internet : <http://www.wargnybbr.com>. Pour de plus amples informations, veuillez contacter Wargny-BBR au 01.42.25.85.85 ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@wargnybbr.com

Autorité compétente : Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Etat Membre : France

Date de production de ce document : 01/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée

La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans.

Toutefois, le FCP sera automatiquement dissous en cas de rachat de la totalité des parts à l'initiative des porteurs. Par ailleurs, la société de gestion du FCP peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, décider de proroger, de dissoudre de manière anticipée ou de liquider le FCP.

Objectifs

L'objectif du fonds est de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx 50, dividendes nets réinvestis, sur la période d'investissement recommandée. Son principal moteur de performance repose sur son exposition aux marchés d'actions européens.

Cet OPC est géré activement, il ne s'agit pas d'un fonds indiciel. L'indice Euro Stoxx 50 est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Ainsi, la gestion du fonds est discrétionnaire et sans contrainte relative cet indice. Les choix d'investissements peuvent donc être différents de la composition de l'indice en termes de valeurs, de pondération de ces valeurs et de répartition sectorielle et géographique, générant de possibles écarts de performance par rapport à l'indicateur de comparaison.

Etant éligible au PEA, le fonds est en permanence investi à plus de 75% en actions de l'Union Européenne.

La gestion est de type « long only », les titres sont achetés dans une optique de valorisation moyen-long-terme.

Le portefeuille est constitué selon une approche « bottom-up » par une sélection de titres détenus en lignes directes, sans biais de style, de secteur ou de pays, sans biais de capitalisation boursière à l'exception des capitalisations boursières inférieures à 2 Mds d'Euro et qui seront limitées à 10% de l'actif net du fonds. Le fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 100% de son actif essentiellement sur la livre sterling, la couronne danoise, la couronne suédoise, la couronne norvégienne et le franc suisse. Il ne sera pas exposé au risque de

change des pays émergents.

Dans les phases de réduction de l'exposition aux actions, le fonds peut être investi jusqu'à 25 % en obligations souveraines ou privées de pays de l'OCDE de toutes durations, sans condition particulière de notation, ainsi qu'en instruments du marché monétaire.

La fourchette de sensibilité des produits de taux sera comprise entre 0 et 10.

Des instruments financiers à terme, négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, peuvent être utilisés à titre de couverture ou d'exposition, sans surexposition, aux marchés d'actions, de change ou de taux.

Le fonds peut également être investi jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen, ou FIA de droit français, de toutes classifications.

Investisseurs de détails visés

Ce fonds s'adresse à tous types d'investisseurs (personnes physiques ou morales) qui souhaitent bénéficier des opportunités de marchés au travers d'une gestion diversifiée des actifs exposés sur les marchés d'actions européens et sur une durée de placement supérieure à 5 ans.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire

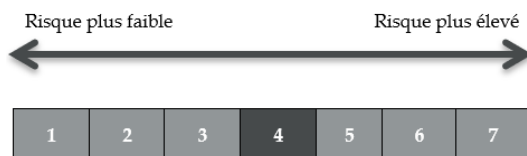
Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées auprès de Rothschild Martin Maurel jusqu'au vendredi 14h00. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative établie en J et calculée en J+1.

Affectation du résultat : capitalisation

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur le marché actions européennes.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- **Risque de contrepartie** : Le fonds pouvant réaliser des opérations sur les marchés de gré à gré, des opérations de cessions et d'acquisitions temporaires de titres, il est exposé au risque que les contreparties de ces transactions fassent défaut.
- **Risque de crédit** : Le fonds peut être investi dans des instruments monétaires ou obligataires. Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. Dans ce cas, la valeur des titres de créances, dans lesquels est investi le fonds, peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années au minimum. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans

Montant de l'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 190 €	1 430 €
	Rendement annuel moyen	-78,09 %	-32,22 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 960 €	7 810 €
	Rendement annuel moyen	-20,44 %	-4,83 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 360 €	11 250 €
	Rendement annuel moyen	+3,58 %	+2,38 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 470 €	16 130 €
	Rendement annuel moyen	+34,67 %	+10,04 %

Ce type de scénario est calculé sur un minimum de 10 ans de données en utilisant l'historique du produit, combiné avec un proxy si nécessaire.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI WARGNY-BBR N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre OPC serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre OPC sont en effet assurées par le dépositaire de votre OPC.

L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera sur ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €		
Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	472 €	1 866 €
Incidence des coûts annuels*	4,74 %	3,24 % chaque année

(*) Cette incidence montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,63 % avant déduction des coûts et de 2,38 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Ce coût représente le montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital lors de la souscription. 1,00 % représente le montant maximal que vous pouvez payer, il se pourrait que vous payiez moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	Jusqu'à 100,00 €
Coûts de sortie	Ce coût représente le montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital lors du rachat. 1,00 % représente le montant maximal que vous pouvez payer, il se pourrait que vous payiez moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	Jusqu'à 99,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,01 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	199,00 €
Coûts de transaction	0,75 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	74,00 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : supérieure à 5 ans

Un désinvestissement avant l'échéance est possible à une périodicité hebdomadaire. La centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) a lieu chaque vendredi jusqu'à 14h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Les ordres sont exécutés sur la prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Wargny-BBR par téléphone au 01.42.25.85.85, par courrier adressé à Wargny-BBR, Responsable conformité contrôle interne, 4 avenue Hoche - 75008 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@wargnybbr.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le DIC, le prospectus, les documents périodiques, les performances passées ainsi que les plaquettes d'informations trimestrielles de l'OPCVM sont disponibles sur simple demande courrier adressé à Wargny-BBR, 4 avenue Hoche - 75008 Paris, par e-mail à contact@wargnybbr.com ou par appel au 01.42.25.85.85.

Les valeurs liquidatives hebdomadaires sont disponibles sur le site de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org ou par simple demande à l'adresse, au mail ou au numéro indiqué ci-dessus.